



COMPTE RENDU

Commission Administrative Paritaire Centrale des AS/ASHQC

La CAPC compétente à l'égard des aides-soignants et agents des services hospitaliers qualifiés civils du ministère de la défense s'est tenue le 4 février 2016 à 9h30 sur le site d'Arcueil, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense.

Elle était présidée par Mr Bérenguer, chef du bureau de la gestion ministérielle des fonctionnaires.

Les OS présentes étaient : FO, représentée par Pascale TREBAOL (ASHQC – HIA Clermont-Tonnerre Brest) et Joëlle LO NEGRO (ASCE – HIA Lavéran Marseille), CGT et CFDT/CFTC. UNSA absente.

Le mercredi 3 février en séance préparatoire, Mr Bérenguer avait répondu à notre question concernant la gestion du futur grade supérieur pour les ASHQC : sa réponse est que les deux entités, DRH-MD ou le CMG de St Germain en Laye sont en charge de sa gestion.

Nous avons également demandé à connaître les chiffres des effectifs : la réponse doit nous être donnée en séance plénière.

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du 29 septembre 2015 : voté à l'unanimité.

Suites données à la CAPC du 29 septembre 2015 :

- Intégrations : 3 demandes AS satisfaites.
- Détachement : 1 demande AS satisfaite.

Questions diverses

→ **Nouveau grade ASHQC :**

Lors de la précédente CAPC, Mme Revel Oresteter, adjointe au chef du bureau de la réglementation des fonctionnaires et des contractuels de la sous-direction des relations sociales, des statuts et des filières du personnel civil (RSSF2), compétente en statut, était intervenue pour nous renseigner sur la création du grade d'avancement pour les ASHQC. Le texte a été présenté lors du CTR SSA du 9 décembre 2015 et transmis ensuite au conseil d'Etat le 21 décembre 2015. Il est ensuite soumis pour signature à la DGAFP, au guichet unique et au ministère de la défense.

Au CTR SSA : 11 voix pour, 3 voix contre, la CGT s'étant abstenue.

Des élections auront lieu dernier trimestre 2016 pour élire les futurs représentants du corps des ASHQC en CAPL et CAPC ; des conséquences seront à prévoir. Les AS de classe normale siègeront en CAP EXCEPTIONNELLE pour le passage de grade supérieur des ASHQC.

Force ouvrière demande s'il est prévu une majoration forfaitaire des primes de service lors de ce passage de grade pour les ASHQC. Il nous a été répondu que la prime de service pour le changement de grade, le montant du ticket proposé est de 150 euros pour les ASHQC (idem pour les AS).

→ **Sélections professionnelles**

15 ouvertures de postes auront lieu en 2016 pour les ASHQC au sein du SSA.

→ **Service actif :**

Le Décret n° 2015-1259 du 9 octobre 2015 (portant diverses dispositions relatives à la situation de certains personnels du service de santé des armées et de l'institution des invalides) est sorti le 11 octobre 2015.

→ **HIA « hors plateforme »**

Force ouvrière demande de faire un point sur la situation du VDG et des autres HIA hors plateforme. Concernant le VDG, rien de plus que ce qui avait été dit lors du CTR du 9 décembre 2015 et lors de la diffusion à toutes les OS du modèle SSA 2020. 57 personnels dont 23 ASHQC et 34 AS sont en attente de reclassement.

Concernant les autres HIA hors plateforme : des projets d'inscriptions au territoires locaux et partenariats sont en cours.

En ce qui concerne l'HIA de Bordeaux : concernant le travail en 12 heures, Mme Picard, chef du bureau de gestion des ressources civiles de la sous-direction des ressources humaines de la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA), nous confirme que rien n'est en cours pour l'instant, qu'à ce jour on ne peut pas dire que le travail en 12 heures ne se fera pas dans le futur pour certains services (bloc opératoire, urgences...). Rien n'est évoqué pour l'instant.

Pour **Force ouvrière**, cela a une importance capitale du fait que le Directeur de soins de l'HIA Bordeaux change quasiment tous les ans.

→ Demande de **Force ouvrière** concernant les **effectifs** :

Au 31 décembre 2014 : 1615 personnels AS/ASHQC
 Au 28 septembre 2015 : 1456 personnels AS/ASHQC
 Au 18 décembre 2015 : 1265 personnels AS/ASHQC.
Force ouvrière constate qu'en 1 an, le SSA a déflaté de 350 personnels !!!!!

→ Demande de **Force ouvrière** concernant le **compte pénibilité**, et si nous nous dirigeons vers un RIFSEEP pour les catégories C :

Mme Picard nous informe que RSSF étudie si le RIFSEEP engendre des effets positifs ou négatifs pour les catégories C, le SSA se pose des questions sur la mobilité des agents, à ce jour aucune décision. Concernant le compte pénibilité : aucune nouvelle à l'horizon (un vrai chantier d'après les dires de Mme Picard !!!!)

→ Demande de **Force ouvrière** concernant **l'instauration des 4 référents en charge de gérer les avancements** :

Un retour d'expérience est attendu au bout d'un an. La DGAFP reconnaît que le système est positif. La mise en place est activée depuis fin 2015.

Fin de séance à 10h45, le président souhaite un bon retour aux représentants du personnel et nous confirme la tenue de la **prochaine CAPC le 12 octobre 2016.**

Vos élus :

AS François CARRE,
francois.carre@intradef.gouv.fr

ASHQC Pascale TREBAOL,
pascale.trebaol@intradef.gouv.fr

ASHQC Régis COUTIN,
regis.coutin@intradef.gouv.fr

AS Joëlle LO NEGRO.
joelle.lo-negro@intradef.gouv.fr

